

Pourquoi un Accueil de Loisirs ?

PROJET EDUCATIF – COMMUNE DE NIVILLAC

« Eduquer », c'est préparer l'adulte de demain :

Notre objectif principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles et notamment en favorisant leur bien-être. Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyen, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les objectifs étant l'égalité des chances, des espaces de détente et un parcours éducatif cohérent.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

Retrouvez l'intégralité du Projet Educatif sur le site internet de la commune www.nivillac.fr



Accueil de Loisirs

Pla Net' copains

Vacances d'Avril 2023
Du 17 au 28 Avril



Service Enfance/Jeunesse
1 rue des ajoncs
56130 NIVILLAC
02.99.90.82.12
enfancejeunesse@nivillac.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Accueil échelonné: 8h à 10h
Départ échelonné: 17h à 18h
Pré et post accueil: de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30
Possibilité de manger à la cantine, sinon pause repas de 12h à 13h30

RÉPARTITION DES TRANCHES D'ÂGE

3/6 ans à la journée avec ou sans repas
6/10 ans à la journée avec ou sans repas
Ados à la journée ou demi-journée avec ou sans repas

NE PAS OUBLIER

Pour les 3/6 ans prévoir :

Une couverture, un petit coussin et le « doudou » pour la sieste ainsi que des affaires de recharge.
Nous vous demandons de bien vouloir marquer le nom de l'enfant sur ses affaires personnelles.

Pour tous les enfants :

Merci de prévoir une gourde

COMPOSITION EQUIPE

PEDAGOGIQUE

1 directrice
1 directrice adjointe
1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
Les animateurs sont titulaires ou stagiaires BAFA ou diplômes équivalents

DATES INSCRIPTIONS AVRIL 2023

Habitants Nivillac et communes conventionnées : La Roche Bernard, Férel (pour les enfants scolarisés à l'école publique de Nivillac, à l'école Saint Louis de Nivillac, à l'école Sainte Thérèse et à l'école Saint Michel de La Roche Bernard), et Herbignac (convention nominative)
à partir du 3 AVRIL 2023

Habitants des communes non conventionnées : à partir du 10 AVRIL 2023

TARIFS à partir du 1er septembre 2022

Habitants de Nivillac et communes conventionnées

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1051-1250€	≥1251€
Journée	4.90€	8.20€	9.30€	10.50€	11.65€
1/2 journée	2.45€	4.10€	4.65€	5.30€	5.95€
Repas	3.70€	3.70€	3.70€	3.70€	3.70€
Pré et post accueil *	0.49€	0.50€	0.51€	0.52€	0.53€
Au 1/4 heure					

Habitants communes non conventionnées

Tranches	0-600€	601-850€	851-1050€	1051-1250€	≥1251€
Journée	12.50€	16€	16.90€	18.10€	19.25€
1/2 journée	6.25€	7.90€	8.45€	9.10€	9.75
Repas	7.60€	7.60€	7.60€	7.60€	7.60€
Pré et post accueil	0.61€	0.61€	0.61€	0.61€	0.61€
Au 1/4 heure					

* Pré et post accueil : de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30



Nouvelles modalités d'inscriptions

Depuis Noël, les réservations sont à faire via le portail famille
Rendez-vous sur «monespacefamille.fr»